



DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 71/4

LE COMMONWEALTH DANS LES ANNÉES SOIXANTE-DIX

(Extraits d'une déclaration du premier ministre M. Trudeau à la Conférence des chefs de Gouvernements du Commonwealth à Singapour, le 21 janvier 1971)

Comme plusieurs de nos collègues l'ont déjà déclaré, monsieur le Président, la présente décennie est une décennie de changements; aussi bien est-elle en train d'acquérir rapidement la réputation d'une décennie de violence. Nous ne pouvons empêcher le changement. Sommes-nous capables de contenir la violence? Nous devons tous espérer que nous le pouvons. Pour y arriver, toutefois, nous ne devons pas nous occuper des seules questions à court terme, si urgentes et sérieuses qu'elles puissent être, et nous ne devons pas nous contenter non plus d'administrer des remèdes aux seules maladies sérieuses dont souffre le monde. Les Gouvernements ne conserveront la confiance nécessaire pour effectuer des modifications ordonnées que si nous nous attaquons aux problèmes profonds.

Peut-être faute de compréhension -- peut-être parce qu'un problème qui nous est familier, si âpre soit-il, nous semble préférable à un autre que nous ne connaissons pas -- nous tendons dans les assemblées internationales à nous en tenir à l'avenir proche. Comme chefs politiques, nous devons faire face à des appels concurrents et souvent contradictoires au temps et aux ressources physiques de nos gouvernements. En établissant les priorités, nous sommes tentés, ou en fait, obligés par les impératifs politiques, de faire souvent passer les problèmes immédiats avant ceux de longue haleine, les problèmes urgents par opposition à ceux qui sont importants. Il faut pourtant un équilibre entre les deux.

Le Canada a terminé ces derniers mois une étude d'ensemble de la politique étrangère canadienne. Notre but était de fixer des objectifs et des priorités dans un délai suffisamment long et dans des termes suffisamment larges pour faire en sorte que les intérêts et les valeurs essentiels du Canada soient sauvegardés dans un monde où les changements fondamentaux sont admis comme une règle. Nous avons déclaré à l'époque que nos activités extérieures seraient en rapport direct avec les politiques nationales poursuivies à l'intérieur du Canada. La politique étrangère canadienne, comme c'est le cas de tous les États, est le reflet à l'étranger des priorités nationales.

La formulation de plans économiques à longue échéance est une activité qui nous est à tous familière. L'essence d'une telle planification est la détermination et la définition d'objectifs, la fixation de priorités aux divers objectifs qui ont été déterminés, et l'affectation de fonds en conformité des priorités admises. Au Canada, nous avons suivi un processus analogue dans la recherche de solutions aux problèmes majeurs auxquels nous nous heurtons. Nous savons tous par expérience que même les meilleurs essais de planification pour l'avenir échouent souvent; il se produit souvent des événements imprévus qui peuvent bouleverser les plans étudiés avec le plus de soin. Nous savons aussi que l'affectation de fonds à un problème ne donne pas la garantie qu'il sera résolu. Les méthodes que nous avons suivies au Canada peuvent néanmoins s'appliquer aussi au Commonwealth.

En nous interrogeant sur la forme de notre association dans les années 70, nous pourrions nous demander, je crois, si nous voulons que le Commonwealth devienne des Nations Unies en miniature, où nous passerions notre temps à faire de beaux discours plutôt que de nous parler les uns aux autres. Cette première intention, il me semble, est déjà plus que satisfaite par les lieux de réunion internationaux existants. A mon point de vue, cette réunion unique pourrait servir de façon beaucoup plus profitable à dialoguer entre nous, dans le but de nous faire profiter mutuellement de notre expérience, d'élargir notre compréhension des forces en présence dans le monde et de coopérer dans la recherche des moyens de résoudre des problèmes qui s'élèvent déjà à l'horizon. Nous tirerions tous avantage, j'en suis sûr, de nous consulter ensemble, de chercher à découvrir les facteurs qui déterminent l'évolution mondiale et de nous aider les uns les autres à rechercher des solutions à quelques-unes des questions qui se posent à nous tous. A mon point de vue, nous aurions tous avantage à moins nous concentrer sur des problèmes immédiats qui, bien qu'importants, font l'objet des préoccupations d'autres assemblées, et à nous concentrer sur des problèmes à plus long terme, en portant notre effort sur le moment où il y a encore quelques chances d'influer sur les forces en présence, et bien avant que ces problèmes ne revêtent les proportions d'une crise qui risque de nous submerger. Pour ne citer que quelques-uns des plus évidents, ces problèmes touchent aux disparités économiques, à la discrimination raciale, à l'évolution des formes du commerce, à la pollution du milieu humain et à la population. Ce n'est pas en y faisant allusion dans un discours d'ordre général, ni en discutant à court terme d'un problème immédiat, quelle qu'en soit l'importance, que nous arriverons à résoudre l'un quelconque de ces grands problèmes.

Nous devons peut-être nous demander s'il est souhaitable, dans les réunions à venir des chefs de gouvernements, de passer les deux ou trois jours habituels à une discussion générale sur la situation politique et économique mondiale. Par ailleurs, je pense que le Secrétaire général pourrait essayer de fixer un ou deux sujets tels que ceux que je viens de mentionner, que nous pourrions examiner un peu plus à fond plutôt que d'essayer de couvrir tout l'horizon ou de discuter un cas particulier.

En vérité, c'est avec cette pensée à l'esprit que le Canada a accueilli avec faveur l'initiative du président Kaunda au sujet des principes qui devraient guider le Commonwealth des années 70. Le projet de déclaration du président Kaunda a servi un dessein extrêmement utile en attirant l'attention sur le fond de cette question importante, et en nous aidant à nous faire une idée claire de ce que le Commonwealth représente dans le monde, et des principes

qui devraient nous guider au cours de la décennie actuelle. Pour ma part, je suis heureux que M. Kaunda ne conçoive pas sa déclaration comme une charte ou un règlement, car l'expérience a montré avec le temps la valeur de la souplesse qui se dégage de travaux fondés sur l'expérience acquise et l'accord unanime sans qu'on ait recours à une charte officielle ou à des règles rigides de procédure. Nous sommes en faveur de l'idée d'une déclaration de principes.

Les événements qui se sont passés depuis plusieurs années ont montré qu'une autre manière efficace pour les membres de s'aider les uns les autres est de recourir à des plans pratiques de coopération internationale. Le Commonwealth a déjà montré, avec le Plan de Colombo et le programme de bourses d'études du Commonwealth, que des pays peuvent coopérer à leur avantage mutuel et pour le plus grand bien de leurs citoyens. Le Secrétariat nous a présenté un certain nombre de propositions destinées à accroître encore les avantages qui découleront de notre association au sein du Commonwealth. Afin de ménager notre temps, je vais mentionner de façon résumée l'attitude du Canada à l'égard de plusieurs d'entre elles.

- a) Le Canada apprécie le souci qu'ont le Secrétaire général et divers membres, d'une plus grande "coopération fonctionnelle" au sein du Commonwealth.
- b) Le Canada est en faveur du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, tel qu'on l'a envisagé. Le Canada y contribuera chaque année pendant les trois premières années à raison de 40 pour cent ou de \$350,000, suivant celui de ces deux chiffres qui sera le plus bas.
- c) Il ne nous est pas possible, à notre regret, de nous déclarer en faveur de la création d'institutions spéciales en vue du financement et du développement des exportations.
- d) Le Canada considère effectivement que l'encouragement des exportations doit constituer une priorité pour beaucoup de pays membres et il est tout disposé à voir étendre dans ce but le mandat du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, et à augmenter l'allocation de fonds qui y sera faite. A cette fin, le Canada est prêt à promettre son appui à toute activité d'aide technique en vue du développement des exportations sur laquelle on se sera mis d'accord.
- e) Le Canada verserait jusqu'à deux millions de dollars par an pendant cinq ans pour sa part et portion à un Fonds du Commonwealth pour la coopération technique qui aurait des pouvoirs plus étendus, si un nombre suffisant de membres se déclarent en faveur d'un objectif d'ensemble se situant au niveau de cinq millions de dollars ou à peu près et si l'on met au point des compétences permettant d'employer ce surcroît de ressources. Nous accueillerons avec faveur l'opinion des autres membres sur cette question. Et nous nous permettons d'inviter le Secrétaire général à prendre note de cette proposition afin qu'il élabore des propositions particulières qui seront soumises à l'examen des autorités.

Pour terminer, monsieur le Président, personne d'entre nous à l'intérieur du Commonwealth, pas plus les pays peuplés, grands, riches que les petits et les pauvres n'est capable de subsister sans les autres. Nous sommes plus interdépendants que nous ne sommes indépendants; c'est la vérité fondamentale en face de laquelle nous nous trouvons. Nous pourrions nous en tirer, je suppose, si nous n'avions pas le Commonwealth, mais je pense que nous serions loin de nous en tirer aussi bien. Aucun problème ne sera résolu par l'éclatement de cette association inhabituelle; aucun d'entre nous ne trouvera plus facile de faire progresser ses intérêts propres si elle n'existe plus. L'association est avantageuse pour la plupart d'entre nous et elle ne lèse personne d'entre nous; si nous suivons la ligne de conduite que M. Kaunda nous a tracée, nos relations peuvent devenir plus fructueuses. J'ai hâte de voir arriver ce résultat.

S/C